



DÉPARTEMENT RÉGIONAL DE MÉDECINE GÉNÉRALE
Région de Montréal

RAPPORT ANNUEL
Du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022
(Contexte de pandémie COVID 19)

Le 26 avril 2022

1. Nos valeurs

- ❖ Améliorer l'accessibilité, la continuité et l'efficacité.
- ❖ Développer une approche populationnelle.
- ❖ Axer nos efforts d'organisation de la main-d'œuvre médicale en mettant le patient au centre de nos préoccupations.
- ❖ Prendre soin des membres pour être de meilleurs soignants.

Les responsabilités du Département régional de médecine générale de Montréal (DRMG) sont exercées par un comité de direction (COMDIR) composé de 12 médecins de famille et d'un mandataire qui ont un profil de pratique varié et qui sont issus des différents réseaux locaux de services montréalais (RLS). De plus, il comprend un membre nommé par le doyen de chacune des deux facultés de médecine du territoire et un résident d'une des facultés, à titre d'observateur, ainsi que la PDG du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal ou son médecin désigné.

Le DRMG représente plus de 2 600 médecins de famille exerçant sur le territoire montréalais. Dr François Loubert, chef du DRMG, assume ses responsabilités avec la collaboration de Mme Sonia Bélanger, PDG du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, porteur du mandat régional pour Montréal.

L'amélioration de l'accessibilité aux services médicaux de première ligne demeure une priorité depuis plusieurs années. À cet effet, le premier objectif poursuivi par le Plan stratégique 2019-2023 du MSSS est d'offrir un accès plus rapide à la population aux services médicaux de première ligne. Durant l'année 2021-2022, le DRMG a travaillé avec la Direction de l'accès aux services médicaux de première ligne afin de développer et de planifier la mise en œuvre des services de la Direction de l'accès aux services médicaux de première ligne à Montréal.

Un cadre de référence visant l'instauration d'une gouvernance forte autour de l'amélioration de l'accès aux services médicaux de première ligne a été développée. La responsabilité des travaux qui concernent spécifiquement les services médicaux de première ligne incombe tout particulièrement au DRMG, qui est l'interlocuteur privilégié du MSSS pour ces travaux. De plus, dans les régions qui comportent une complexité additionnelle, s'ajoute une Direction régionale de l'accès aux services médicaux de première ligne. Celle-ci comprend un directeur régional de l'accès et une équipe dédiée.

La Direction régionale de l'accès assure une vigie pour le DRMG, les CIUSSS et le MSSS. Elle oriente la coordination des travaux avec la contribution des équipes de soutien aux services médicaux de première ligne de chaque établissement. La formalisation de la gouvernance de l'accès aux services médicaux de première ligne passe donc par la création, dans tous les établissements, d'une équipe de soutien aux services médicaux de première ligne.

Les membres du comité de direction			
<i>Dr François Loubert</i>		<i>Chef du DRMG</i>	
Dre Stéphanie Gougoux	RLS Ahuntsic et Montréal-Nord	Dre Élise Sasseville	RLS Faubourgs-Plateau-Mont-Royal-St-Louis-du-Parc
Dr Élias Ackaoui	RLS Rivière-des-Prairies-Anjou-Montréal-Est	Dre Ariane Murray	RLS Verdun-Côte St-Paul-St-Henri-Pointe-St-Charles
Dre Nathalie Zan	RLS Hochelaga-Mercier-Ouest-Rosemont	Dr Ronald Ludman	RLS Côte-St-Luc-NDG-Montréal-Ouest
Dr Rami Bensalma	RLS St-Léonard et St-Michel	Dre Amélie Desjardins Tessier	RLS Côte-des-Neiges-Métro-Parc-Extension
Dre Rita Tan	RLS Nord-de-l'Île-St-Laurent	Dre Marie-France Giron	RLS Pierrefonds-Lac St-Louis
Dr Ba Long Nguyen	RLS de la Petite-Patrie-Villeray	Dre Hélène Daniel	RLS Dorval-Lachine-LaSalle
Dre Julie Lajeunesse	DSP, médecin désigné par la PDG	Dre Nathalie Caire Fon	Département de médecine familiale Université de Montréal
Poste vacant	Résident en médecine familiale, observateur	Dr Alan Pavilanis	Département de médecine familiale Université McGill
Dr Jean-Pierre Villeneuve (mars-sept.) Dre Odile Kowalski (oct. à janv.)	Association des médecins omnipraticiens de Montréal (AMOM)	Dr Marc Gagné	Médecin-conseil

Au cours de l'année 2021-2022, le COMDIR s'est réuni à sept reprises.

2. Équipe du DRMG en 2021-2022

Depuis avril 2015, le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal a comme mandat régional de supporter le DRMG. En 2021, la Direction de l'accès, reliée au CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, s'est ajoutée au soutien du DRMG.

Les effectifs suivants composent l'équipe de soutien au DRMG :

- 1 médecin conseil : 1 jour/mois – Dr Marc Gagné
- 1 agente administrative cl 1 : 5 jours/semaine – Mme France Sanschagrin
- 1 agente administrative cl 2 : 5 jours/semaine – Mme Carmélie Lapointe
- 1 technicienne en administration : 5 jours/semaine – Mme Sylvie Parent
- 1 APPR (agente de planification, de programmation et de recherche) : 5 jours/semaine – Mme Marie Gibeault

- 1 APPR (agente de planification, de programmation et de recherche) : 5 jours/semaine - Mme Martine Fournier
- 1 directeur : Direction de l'accès aux services médicaux de 1^{re} ligne, M. Sébastien Blin
- 1 directrice-adjointe : Direction de l'accès aux services médicaux de 1^{re} ligne, Mme To Nhu Nguyen

3. Les réalisations 2021-2022

- Le développement d'objectifs à atteindre dans la prise en charge de patients impliquant les coordonnateurs médicaux locaux (CML), équipe de 14 médecins dans 12 RLS.
- Le suivi des recommandations des nouveaux GMF, des GMF-R, des ajouts et retraits de sites des GMF ainsi que 2 déménagements de site principal.
- Le suivi de la révision annuelle 2022 des 82 GMF, GMF-R et GMF-U et la réception des ententes de la Mesure 4 de la part de 42 GMF et GM-R.
- Le suivi du comité régional des services pharmaceutiques (CRSP).
- La mise en place de la Direction de l'accès :
 - ✓ Le DRMG est impliqué dans la mise en place de la Direction de l'accès aux services médicaux de 1^{re} ligne depuis l'automne 2019.
 - ✓ La Direction de l'accès, par son leadership, a pour fonction de supporter la mise en œuvre d'orientations stratégiques et de proposer des mécanismes novateurs en collaboration avec les acteurs du réseau afin d'améliorer l'accès aux services médicaux de proximité de la population, tout en respectant les mandats et l'autorité du DRMG de Montréal.
- Élections des chefs de tables locales du DRMG :
 - ✓ Considérant que le mandat des chefs de tables locales du DRMG présentement en poste se terminait en 2022, un processus électoral a été lancée en février 2022.
 - ✓ Un membre représentant les établissements a été élu par acclamation et deux postes représentant les cliniques et cabinets médicaux ont fait l'objet d'un scrutin considérant qu'il y a eu 6 candidats pour ces 2 postes.
 - ✓ À la fin du scrutin, le 8 avril 2022, les 2 candidats représentant les cliniques ou cabinets médicaux ont été élus. Par la suite, les 3 personnes élues doivent coopter les 9 autres chefs de tables locales représentant les 12 RLS de Montréal. La nouvelle équipe sera en place à compter de juin 2022.

Deux comités permanents, issus du comité de direction, ont siégé durant cette période :

- Le comité PREM, AMP, Nomination (comité PAN) voir Rapport annuel 2021-2022.
- Le comité d'analyse et de recommandations (comité CAR) voir Rapport annuel 2021-2022.

4. Les principaux dossiers abordés en 2021-2022

- Activités médicales particulières (AMP)

- ✓ Suivi du respect des AMP.
 - ✓ Refonte des AMP en février 2022.
- Plan régional des effectifs médicaux (PREM)
 - ✓ Coordination des effectifs médicaux sur le territoire.
 - ✓ Mise en place d'un processus d'entrevues des nouveaux facturants.
 - ✓ Confirmation des avis de conformité.
 - ✓ Gestion des demandes d'exemption liées à la crise sanitaire.
- Appropriation et modification de certains services du DRMG durant cette période.
 - Positionnement de la gouvernance du DRMG dans ses rôles et priorités par des travaux de réflexion en lien avec la Direction de l'accès.
 - Contexte de COVID 19.
 - Dossiers des GMF, GMF-R et GMF-U en continu.
 - Formulation de commentaires et de recommandations en lien avec les propositions de nouvelles versions des programmes GMF et GMF-R et GMF-A.
 - Poursuite du mandat de soutien des coordonnateurs médicaux locaux et organisation des suivis en lien avec les inscriptions des patients aux médecins de famille du GAMF et implication au CRDS.
 - Démarche de révision du mandat des coordonnateurs médicaux locaux en cours.
 - Recommandations pour les nominations en établissements depuis mai 2018. Notons l'importance de développer ce dossier exigeant une connaissance fine des situations qui prévalent dans les établissements concernés.
 - Participation continue aux différents comités de travail : comité régional des services généraux, CRSP, comité de santé publique et comités de la Direction de l'accès aux services médicaux de 1^{er} ligne de Montréal.
 - Suivi des CDE, mise en place et suivi des CDP et comité de réaffectation médicale.

5. Gouvernance du DRMG

Organigramme en développement impliquant la Direction de l'Accès en cours.

6. Plan régional d'effectifs médicaux (PREM 2021)

Pour l'exercice 2021-2022, la région montréalaise a attribué 119 PREM, comprenant 89 PREM pour les nouveaux facturants dont 9 PREM en GMF-U et 30 PREM en mobilité interrégionale (MIR).

Recrutement Santé Québec (RSQ) : aucun nouveau dossier par le DRMG durant cette période.

7. Activités médicales particulières (AMP)

Le DRMG est responsable de l'application des AMP, entité qui fait l'objet d'une entente entre la FMOQ et le MSSS. Un des objectifs des AMP, qui n'encadrent qu'un maximum de 12 heures de la pratique médicale hebdomadaire des omnipraticiens, est de s'assurer qu'une accessibilité aux services médicaux soit offerte dans certains secteurs prioritaires.

Le DRMG est conscient que ceci amène une certaine contrainte à la pratique et désire en minimiser l'impact avec un panier d'AMP élargi. Au total, 332 dossiers spécifiques aux AMP ont été traités durant cette période. Les dossiers de renouvellement ne sont pas inclus dans ce nombre.

8. Contexte COVID 19

▪ Cliniques désignées d'évaluation (CDÉ) :

En réponse à la pandémie de COVID-19, le MSSS a procédé au déploiement de cliniques désignées d'évaluation (CDE) dès le printemps 2020. Depuis leur ouverture, certaines dépenses liées à leur mission font l'objet d'une analyse et d'une recommandation de la part du chef du DRMG, et ce, sur une base périodique. Sur le territoire de Montréal, 15 cliniques ont fait l'objet d'une recommandation. Les CDE ont cessé leurs activités le 6 septembre 2021.

▪ Diminution des heures d'ouverture des GMF, GMF-R et GMF-U :

En conformité avec le Plan provincial de priorisation des activités cliniques – Secteur de la première ligne médicale, mis en place dans le cadre de la crise sanitaire et répondant, entre autres, à la réduction des ressources disponibles induite par la réponse aux impératifs de la pandémie, le DRMG de Montréal a été sollicité afin d'approuver les demandes de diminution des heures d'ouverture des GMF, GMF-R et GMF-U. Sept cliniques ont fait l'objet d'une approbation.

▪ Le sans- rendez-vous populationnel :

En conformité avec la lettre d'Entente particulière 269 - COVID sur le rendez-vous populationnel, le DRMG de Montréal a été mandaté pour convenir d'une entente avec les GMF et GMF-R sur les heures d'ouverture en lien avec la couverture des besoins populationnels, en appui à leur engagement. Sept cliniques ont fait l'objet d'une entente.

▪ La suspension des réductions de la rémunération pour non-respect du pourcentage des jours de pratique (Entente particulière 53-PREM) et du volume d'activités (Entente particulière 51-AMP) du 20 décembre 2021 au 28 février 2022.

▪ La coordination locale de réaffectation médicale (CLRM) :

Les 5 CIUSSS ont nommé 5 coordonnateurs locaux à la réaffectation médicale. Ces coordonnateurs collaborent avec les 5 chefs de tables locales du DRMG (1 par CIUSSS). Ils ont tenu plus de 25 rencontres. Ils ont comme objectif, entre autres, de rehausser le nombre de médecins intervenant dans les milieux en déficit de soins et de répartir l'aide provenant d'autres régions et de différentes spécialités médicales.

9. Dossier des tables locales du DRMG

Cette année, les membres des tables locales du DRMG ont tenu quelques rencontres dans leur RLS respectif. Ces rencontres se veulent un lieu de rassemblement des médecins du réseau local afin d'améliorer l'accessibilité, la continuité et l'organisation de la 1^{re} ligne médicale. Elles n'ont pas été régulières compte-tenu du contexte de pandémie et des difficultés de réunion. Mentionnons l'importance de la participation et de l'implication des CIUSSS à ces tables pour atteindre les objectifs reliés à l'organisation des services médicaux de 1^{re} ligne.

10. Dossiers GMF/ CML /PROS

Ce dossier a été confié au comité CAR afin de faire des recommandations sur l'adhésion des GMF au nouveau Programme de financement et de soutien professionnel pour les groupes de médecine familiale (GMF). Le DRMG est responsable de faire des recommandations pour les nouveaux GMF et GMF-R, ainsi que pour les ajouts et les retraits de sites. C'est en étroite collaboration avec les CIUSSS de Montréal et les différentes cliniques impliquées que nous traitons ces dossiers ainsi qu'avec le soutien de l'équipe du MSSS. Nous terminons l'année 2021-2022 avec la poursuite de l'adhésion au nouveau programme de 45 GMF et la création de 37 nouveaux GMF. Au 31 mars 2022, Montréal compte 82 GMF reconnus dont 49 GMF, 23 GMF-R, 8 GMF-U et 2 GMF-R-U.

Les coordonnateurs médicaux locaux ont été associés au plan régional de communication concernant les Guichets d'accès aux médecins de famille (GAMF). Concernant les GAMF chaque CIUSSS fait son plan d'action et des démarches sont en cours auprès des médecins. Le message d'augmentation de prise en charge est présent et les CML sont tous associés à cette démarche. Ils agissent comme répondants dans le RLS auprès des médecins de famille lorsqu'ils ont des problèmes de conformité des demandes de services adressées au Centre de répartitions de demandes de services (CRDS). Une démarche de révision des mandats des coordonnateurs médicaux locaux est en cours avec l'appui d'une firme externe.

Les travaux en cours en lien avec le Plan régional d'organisation des services médicaux de 1^{re} ligne (PROS 2019-2022) ont été suspendus à cause de la pandémie mais certains dossiers ont été traités comme la reconnaissance d'un sous-territoire à Parc Extension ainsi que le support aux médecins membres du DRMG de Montréal.

11. Conclusion et perspectives

L'année 2021-2022 fut une période difficile à cause de la pandémie COVID 19 mais nous sommes fiers des travaux réalisés. Les nouveaux mandats assignés demandent encore des ajustements tant au niveau de l'organisation des services médicaux de 1^{re} ligne que pour l'équipe de soutien et les liens avec les CIUSSS montréalais, notamment en ce qui concerne la Direction de l'accès. Les travaux du PROS se sont adaptés aux activités que nous réalisons avec les 5 CIUSSS montréalais. Le MSSS confie au DRMG de nouveaux mandats en lien avec ses orientations et apportent des changements importants au niveau des responsabilités du DRMG. Nous soulignons le rôle proactif du DRMG au cours de cette année et son implication continue dans toutes les communications auprès de ses membres.

Les travaux de clarification des mandats des chefs de tables locales et des coordonnateurs médicaux locaux ont permis une plus grande concertation des équipes de médecins de famille dans les différents réseaux locaux de services à Montréal. Soulignons que les différents comités (CAR, PAN et CML) ont poursuivi leurs activités grâce aux rencontres virtuelles qui ont été organisées tout au long de cette période.

Les travaux de développement de la consultation numérique comme support à la pratique médicale dans le contexte de longue attente dans certaines spécialités lors de la référence au CRDS seront suivis de près.

Nous tenons à remercier tous les membres du DRMG ainsi que tout le personnel qui travaille avec nous sur l'organisation des soins médicaux de première ligne et je vous souhaite à tous, une bonne année 2022-2023.

Dr François Loubert, Chef du DRMG

Adopté par le comité de direction du DRMG, le 26 avril 2022